

Journée des lycées 2024 : La Région Grand Est, la Région académique et la direction régionale de l'agriculture et de la forêt œuvrent pour l'égalité des chances

La Journée des Lycées, ce jeudi 18 avril à Strasbourg (67), a été l'occasion de riches échanges autour de la thématique de l'égalité des chances, en présence de Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, de Valérie Debord, 1^{ère} Vice-Présidente déléguée à l'emploi, la formation, l'orientation et l'apprentissage, de Christèle Willer, Vice-Présidente en charge des lycées durables et de l'éducation, d'Atissar Hibour, Présidente de la Commission Lycées durables et Education, de Richard Laganier, Recteur de la Région académique Grand Est et Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, de Vincent Stanek, Recteur de l'Académie de Reims, d'Olivier Faron, Recteur de l'Académie de Strasbourg et d'Anne Bossy, directrice régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est.

En introduction, Salomé Berlioux, fondatrice et Directrice Générale de Chemins d'avenir, association qui agit en faveur de l'égalité des chances et de la jeunesse des territoires notamment en zones rurales, est intervenue sur le sujet. Missionnée par Jean-Michel Blanquer sur le thème "Orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », son rapport a notamment donné lieu à la création des Territoires éducatifs ruraux (TER).

Quatre ateliers thématiques ont rythmé cette journée de dialogue :

Atelier 1 : Des lycées qui préparent l'avenir, des formations au plus près des besoins des territoires : les métiers évoluent, et l'offre de formation avec eux. Chaque élève doit s'épanouir dans son cursus et disposer d'une formation insérante sur le marché de l'emploi.

Atelier 2 : Des lycées qui permettent à chaque jeune d'atteindre leurs ambitions dans tous les territoires : la Région œuvre à travers différents dispositifs pour offrir la possibilité à chaque jeune de choisir la formation qu'il souhaite.

Citons notamment la nuitée à l'internat à un euro par mois, le lycée 4.0, les transports scolaires.

Atelier 3 : Des lycées ancrés sur le territoire et dans la vie économique locale : le lycée fait partie intégrante de la vie économique locale et de la dynamique d'un territoire via ses partenariats avec les acteurs locaux.

Atelier 4 : Lycées lieux de vie, des lycées qui participent au bien-être des élèves et de la communauté éducative : les lycées sont des lieux propices au développement et au déploiement d'actions, mises en œuvre par les élèves, en lien avec leur cadre de vie, un environnement de travail agréable, et la mise en place d'activités extra-scolaires.

Franck Leroy a tenu à rappeler l'excellente coopération avec les autorités académiques et tout particulièrement avec la Région académique sur ces sujets, et à citer quelques mesures mises en place :

➤ **L'aide à la qualité de la restauration scolaire avec ADAGE (Alimentation Durable et Autonome en Grand Est) :**

Avec le programme Adage, la Région contribue à faciliter l'émergence de filières agricoles structurées sur le territoire pour un approvisionnement de proximité. L'association **AGAPES** (Association des groupements d'acheteurs publics des établissements scolaires du Grand Est), créée le 28 mars 2024, marque un tournant majeur qui permettra d'accroître très concrètement la part de produits SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine) et locaux dans la restauration collective. Pour faire encore mieux, la Région va formaliser un partenariat avec l'association dans les semaines à venir.

➤ **L'aide régionale à la qualité de la restauration de 20 centimes par repas**

Pour accompagner les établissements dans l'atteinte des objectifs de la loi Egalim (50% de produits sous signe de qualité dont 20% de bio), soutenir le développement et l'achat de produits locaux pour mieux accompagner les agriculteurs et producteurs du territoire, la Région Grand Est a mis en place une aide à la qualité de la restauration des lycées, d'un montant de 20 centimes maximum par repas pour les établissements qui développent les achats de denrées bio locales, de produits locaux et sous signe de qualité.

➤ **Le déploiement du plan pluriannuel de vidéo-protection pour un montant de plus de 90 millions d'euros dans les lycées**

Face aux diverses menaces qui pèsent à l'encontre des lycées, de la communauté éducative, des agents et des élèves, le Président de Région a rappelé dans son discours le soutien plein et entier de la collectivité à l'ensemble des personnes qui rythment la vie de nos établissements. Ce plan ambitieux vise ainsi à sécuriser l'enceinte des lycées du mieux possible, sans en faire des forteresses pour autant. A compter de cette année, 16 lycées pilotes vont expérimenter cette mesure, qui devra s'étendre à l'ensemble du périmètre régional dans les années à venir.

➤ **La poursuite en 2024 des nuitées d'internat à 1 euro par mois**

Cette mesure mise en place à la rentrée 2023, et les investissements dans les internats sont un levier contribuant à favoriser les formations choisies et non subies.

➤ **L'investissement dans la jeunesse et la citoyenneté** en poursuivant le partenariat « Résidence Pro » avec la Villa Médicis à Rome et en doublant le nombre de classes qui pourront suivre la journée d'études au camp d'Auschwitz, en lien avec Mémorial de la Shoah.